



## COMMUNE DE SAINT-MIHIEL (MEUSE, 55)

### Accompagnement PVD

#### Contexte de la mission

Dans le cadre du programme national Petites Villes de Demain, piloté par l'ANCT, la commune de Saint-Mihiel a sollicité le Cerema afin de bénéficier d'une expertise-conseil intégrant un appui technique et stratégique ainsi qu'un accompagnement méthodologique pour la mise en œuvre opérationnelle des actions de son projet de territoire.

#### Défis locaux

La commune souhaitait répondre à plusieurs défis :

- Mener une réflexion d'ensemble sur la revalorisation de ses espaces publics
- Améliorer le cadre de vie (nature en ville, circulation apaisée)
- Développer l'attractivité commerciale et touristique
- Renforcer les services de proximité
- Requalifier l'habitat vacant et dégradé
- Prendre en compte les parcours résidentiels et la transition écologique dans les aménagements urbains

#### Besoins exprimés

Dans ce cadre, la commune a souhaité bénéficier d'un accompagnement du Cerema via une approche globale comprenant :

- Une actualisation du projet de territoire (intégrant une aide à la priorisation)
- Un appui méthodologique et un accompagnement pour faire évoluer les fiches-actions
- Une proposition de méthodologie de mise en œuvre et de programmation temporelle en phase opérationnelle
- Une animation de temps participatifs tous publics (élus, techniciens, habitants, commerçants...)

#### PARTENAIRES

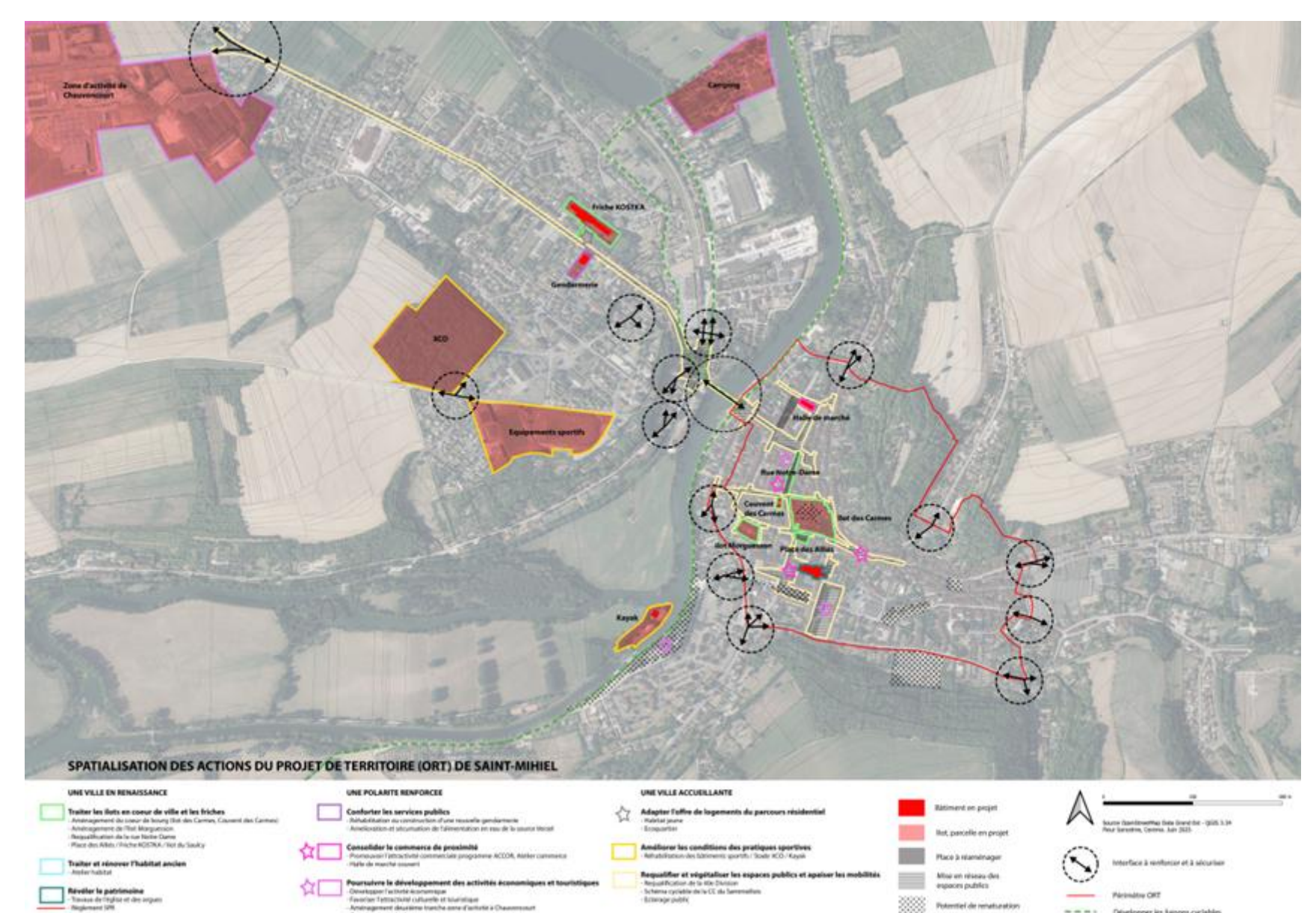


#### Parole d'élus

« J'ai apprécié la proximité et la bonne compréhension de notre territoire, la qualité des livrables... Être un maire écologue et se faire accompagner par deux Fleur c'est super ! Je conseille aux communes souhaitant s'engager dans une démarche semblable de ne pas hésiter à se faire accompagner, de s'entourer de partenaires compétents et de faire appel à des bureaux d'études spécialisés. »

Xavier COCHET, Maire de Saint-Mihiel

#### Périmètre d'étude (ORT, centre-bourg)



# COMMUNE DE SAINT-MIHIEL (MEUSE, 55)

## Accompagnement PVD

© Cerema Est, 2026

### Mission du Cerema

L'accompagnement du Cerema a consisté à appuyer la collectivité dans l'actualisation des actions de son projet de territoire structuré en plusieurs étapes :

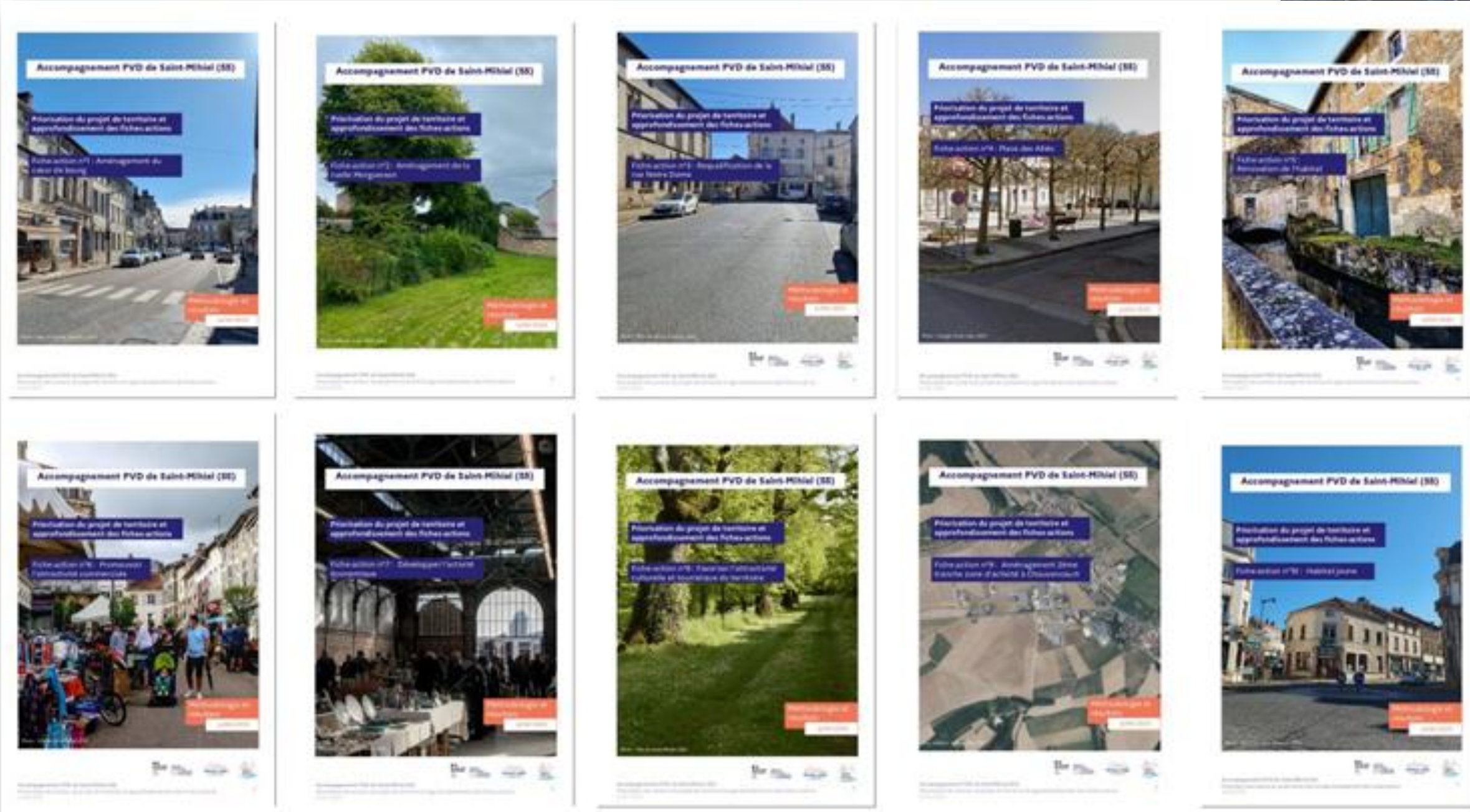
- Analyse atouts-faiblesses-opportunités-menaces des actions listées dans la convention ORT de la commune à l'aide d'un référentiel d'évaluation élaboré sur-mesure
- Pondération des actions à partir des résultats de l'analyse AFOM
- Classement final des actions prenant en compte des facteurs facilitants/limitants de priorité et des facteurs limitants
- Hiérarchisation temporelle des actions

### Thématiques d'étude

L'expertise est transversale, toutes les thématiques du projet de territoire ont été abordées.

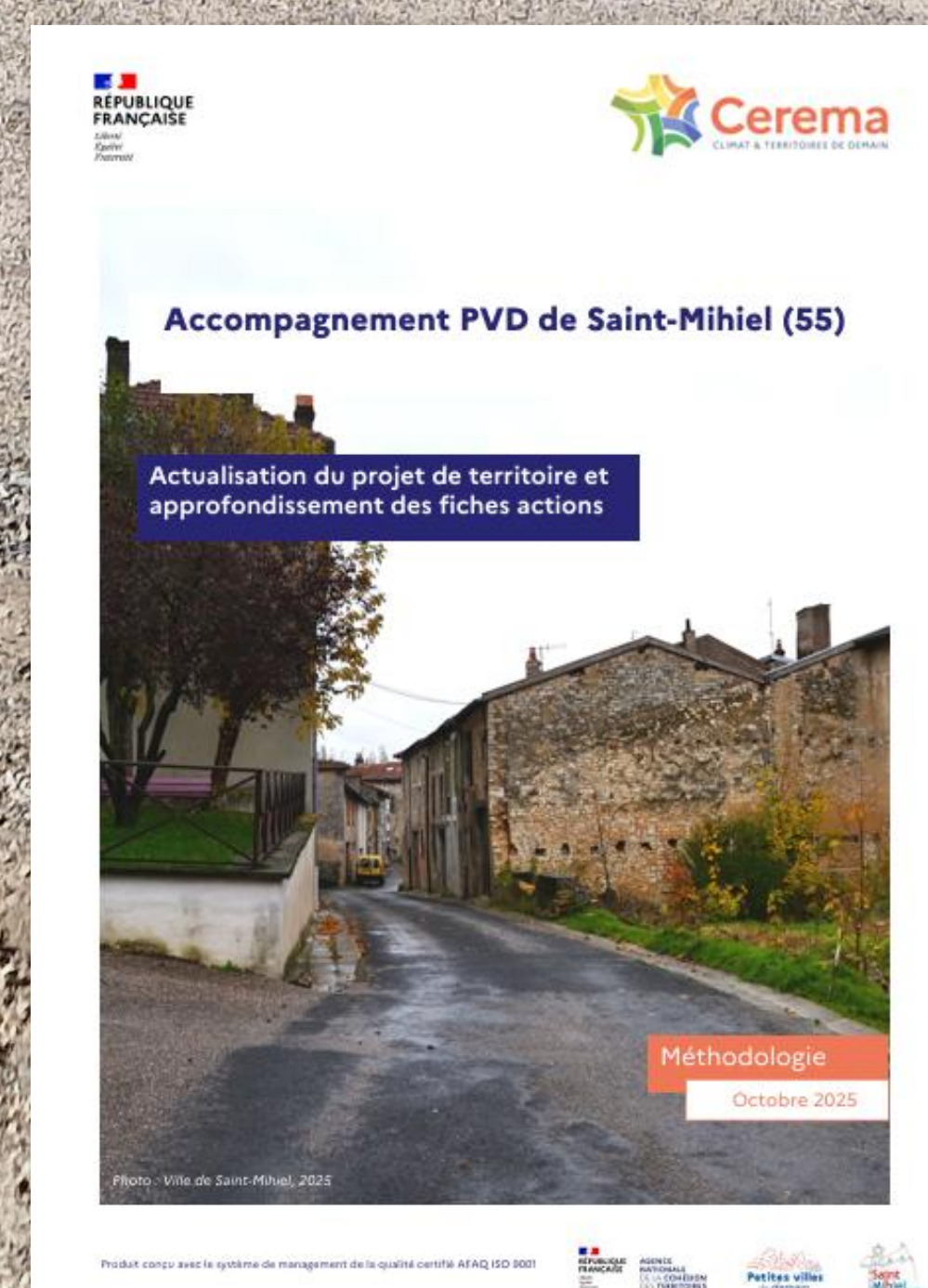
### Livrables

- Rapport méthodologique de l'accompagnement
- Graphique synthétique de priorisation des actions du projet de territoire
- Atlas cartographique de priorisation des actions du projet de territoire à court, moyen et long termes
- La matrice de priorisation des actions (tableur Excel)
- 10 fiches actions actualisées issues des actions de l'ORT



### Accès au livrable sur CeremaDoc

[Accompagnement PVD de Saint-Mihiel \(55\) Actualisation du projet de territoire et approfondissement des fiches actions - Cerema](#)



# COMMUNE DE SAINT-MIHIEL (MEUSE, 55)

## Déroulé de l'accompagnement PVD

### Phase 1. Appréhension du projet de territoire

#### 1 – Définir précisément les besoins de la collectivité

- Réunion de lancement avec Xavier Cochet, Maire de Saint-Mihiel, et Adeline Grelot, Cheffe de projet PVD

#### 2 - Prioriser les actions du projet de territoire

- Participation du Cerema aux ateliers Habitat et Commerce, aux réunions de coordination technique, aux copil et cotech.
- Appui technique à la Cheffe de projet PVD

#### Bilan phase 1.

Le Cerema a participé, de juillet 2024 à juillet 2025, à différentes réunions en présence des partenaires du territoire et à des temps d'échange technique en distanciel (en visio conférence) avec la cheffe de projet PVD qui ont permis d'avoir une vision globale des actions menées sur le territoire et de bien les intégrer à l'actualisation des fiches-actions.



### Phase 2. Evolution des actions du projet de territoire

#### 1 – Nourrir le projet de territoire en approfondissant quelques actions prioritaires

- Animation d'un atelier auprès des élus, d'un stand citoyen et d'un micro-trottoir auprès des commerçants portant sur la mise en récits de Saint-Mihiel en 20255

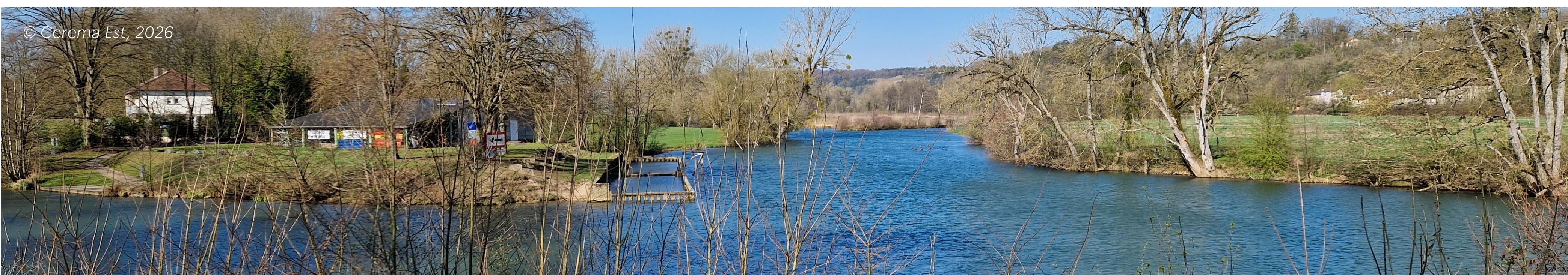
#### 2 – Stand de restitution auprès des habitants puis des élus

- Restitution en cotech
- Restitution auprès des citoyens puis des élus sous la forme d'un stand



#### Bilan phase 2.

Les témoignages, envies et perceptions issus des temps participatifs ont été intégrés dans une partie dédiée au sein des fiches actions. Ils donnent des indications supplémentaires sur l'histoire et l'identité de Saint-Mihiel, sur les forces et faiblesses du territoire ainsi que sur la vision idéale de Saint-Mihiel à l'horizon 2055 d'après les élus, habitants et commerçants et usagers de la commune.



# COMMUNE DE SAINT-MIHIEL (MEUSE, 55)

## Accompagnement PVD

© Cerema Est, 2026

### Apports de la mission

- Le Cerema était déjà présent sur le territoire lors des COTECH, COFIL PVD ou en appui de certains projets pour leur technicité (requalification de la 40<sup>ième</sup> Division).
- En 2024, la collectivité a fait le constat qu'elle avait besoin d'un appui méthodologique pour la mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire. Elle a ainsi bénéficié d'une subvention à hauteur de 80% pour la réalisation de la présente mission.
- Le Cerema a participé à tous les temps forts de la commune en lien avec la cheffe de projet PVD : atelier habitat, atelier commerce, réunions de coordination, etc. Il a organisé des temps participatifs avec les élus autour de la mise en récits pour travailler sur la vision prospective « Saint-Mihiel en 2055 » ainsi que les habitants et commerçants par le biais d'un stand citoyen.
- Les ateliers de mise en récits ont permis d'amorcer une dynamique participative et prospective au sujet du projet de territoire de Saint-Mihiel. Les connaissances, les besoins et les souhaits des usagers de la commune ont permis de nourrir les fiches-actions de la convention ORT de Saint-Mihiel. L'enjeu pour la ville est désormais de pérenniser ce type de dispositif participatif en mettant à contribution les élus et usagers lors des réflexions sur la mise en œuvre des actions. De la convention ORT.

### Enseignements clés

Xavier COCHET, Maire de Saint-Mihiel a souligné les enseignements retenus de cet accompagnement :

- Le nécessaire temps long pour le projet de territoire
- L'importance de la vision globale et de la participation citoyenne
- L'importance d'avoir une bonne ingénierie
- Aller vers et communiquer autour de ce qui est fait (rendre visible les actions de « l'aller vers »)

### Membres de l'équipe-projet

- **Fleur SANCELME** – Responsable d'études Résilience – Participation citoyenne (Direction territoriale Est / Département Territoires, Mobilités, Infrastructures / Groupe Territoires et Villes en Transition)
- **Fleur DEPERRAZ** – Responsable d'études Habitat Urbanisme opérationnel (Direction territoriale Est / Département Territoires, Mobilités, Infrastructures / Groupe Territoires et Villes en Transition)

### Budget-temps et enveloppe financière

- Nombre de jours définis par la convention : 32 jours
- Montant de la prestation : 25 735,50 € HT (30 882,60 € TTC)
- Prise en charge à hauteur de 80 % du coût de la mission

### Durée de la mission

- 15 mois (hors périodes de validation et d'arbitrage)
- De février 2024 à octobre 2025

